



HAL
open science

Quand l'indéfini négatif pouvait s'employer au pluriel. Les emplois de “ aucun(e)s ” au XIX e siècle

Camille Denizot

► To cite this version:

Camille Denizot. Quand l'indéfini négatif pouvait s'employer au pluriel. Les emplois de “ aucun(e)s ” au XIX e siècle. SHS Web of Conferences, 2014, Actes du CMLF Congrès Mondial de Linguistique Française, ILF, Institut de Linguistique Française, 8, pp.193-207. 10.1051/shsconf/20140801202 . hal-02049978

HAL Id: hal-02049978

<https://hal.science/hal-02049978>

Submitted on 26 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Quand l'indéfini négatif pouvait s'employer au pluriel

Les emplois de *aucun(e)s* au XIX^e siècle

Denizot, Camille

Chargée de recherches FNRS (Université de Liège / LASLA)
camille.denizot@ulg.ac.be

L'existence d'un pluriel pour un indéfini négatif comme le français *aucun* constitue un paradoxe apparent : un grammème qui désigne en principe une quantité nulle est amené à porter une marque segmentale de pluriel¹. Or ce paradoxe est une possibilité qui a existé en français, particulièrement au XIX^e siècle, c'est-à-dire à une époque où le pluriel de *aucun* est encore bien attesté et où le sens négatif de ce grammème est déjà dominant. Il s'agit d'exemples comme 1 :

1. Edgar A. Poe (trad. de Ch. Baudelaire), *Nouvelles histoires extraordinaires* (1857), p. 292-293

Le parfum mourut dans mes narines. Aucunes formes n'affectèrent plus ma vision.

L'existence même d'un pluriel dans un grammème *aucuns* de sens négatif s'explique dans un cadre diachronique, sur lequel nous allons brièvement revenir et qui va nous permettre de préciser notre démarche (section 1) ; nous aimerions cependant comprendre comment cette situation héritée de l'histoire peut fonctionner en synchronie, tant en ce qui concerne le maintien d'une forme de pluriel (section 2) que l'existence d'un sens négatif pour une telle forme (section 3). Quel sens peut avoir le pluriel d'un indéfini négatif ? Et comment un sens positif et un sens négatif peuvent-ils coexister dans le même état de langue pour le même grammème au pluriel ?

1 État de la question et position du problème

Il convient de situer notre questionnement sur le fonctionnement synchronique de *aucun(e)s* dans le cadre diachronique, tel qu'il a été décrit jusqu'ici.

1.1 Les données diachroniques

D'un point de vue diachronique, les faits qui expliquent l'existence d'un indéfini négatif employé au pluriel sont globalement connus et ont été étudiés en détail par Prévost et Schneddecker (2004)².

En ancien français, *aucun(e)s* est un indéfini qui s'emploie surtout au singulier et qui a exclusivement un sens positif (« quelqu'un » dans son emploi pronominal, « quelque » dans son emploi adnominal). Le pluriel se répand en moyen français, d'abord dans les pronoms sujets, puis dans les pronoms en toutes fonctions et dans les déterminants. À ce stade, cependant, toute valeur négative de *aucun* au singulier ou au pluriel est exclue, même en contexte négatif, et ce grammème signifie alors « quelque », « quelqu'un » au singulier et « plusieurs », « certains » au pluriel. À partir du XIV^e siècle, le sens négatif se répand progressivement et finit par supplanter le sens positif, au point qu'au XIX^e siècle les occurrences de *aucun(e)s* au singulier comme au pluriel ont presque exclusivement un sens négatif. Parallèlement à cette évolution vers un sens négatif, le nombre des occurrences de *aucun(e)s* au pluriel recule et s'effondre à partir du XVIII^e siècle. Cette évolution parallèle a d'ailleurs pu être interprétée comme une corrélation : selon Déprez et Martineau (2006 : 231), le sens négatif se serait développé dans *aucun* précisément parce que la forme du pluriel aurait disparu. Quoiqu'il en soit de la nature exacte de la corrélation entre les deux phénomènes, les pluriels qui demeurent connaissent des restrictions syntaxiques progressives, si bien que la situation du XIX^e siècle peut être considérée comme un état de langue transitoire où l'on voit encore apparaître les derniers *aucuns* au pluriel, et où l'on voit déjà dominer nettement les emplois négatifs.

Pour avoir une vision d'ensemble des phénomènes pertinents pour le XIX^e siècle, il faut ajouter au tableau la forme *d'aucun*³. Celle-ci apparaît au XIV^e siècle, comme pronom ou comme déterminant, avec un sens positif, et elle se développe en conservant ce sens positif, particulièrement dans des emplois partitifs, et en se spécialisant progressivement comme pronom. Au XIX^e siècle, *d'aucun(s)* est exclusivement de sens positif et s'est spécialisé dans les emplois pronominaux, au point que l'on peut dire que *d'aucuns* s'est imposé pour remplacer *aucuns* dans ses emplois de pronom positif. Ce pronom *d'aucuns* s'est maintenu par la suite, cantonné au rôle de pronom de sens positif et de forme plurielle, et soumis à des contraintes syntaxiques et sémantiques croissantes⁴.

1.2 La démarche adoptée pour l'étude synchronique

Dans ces conditions, la situation du XIX^e siècle atteste d'un état de langue intermédiaire entre deux sous-systèmes stables : celui de l'ancien français où *aucun* est un indéfini (positif) qui peut s'employer au singulier comme au pluriel, et celle du français contemporain où *aucun* est un indéfini négatif qui ne s'emploie plus qu'au singulier, tandis que le sens positif se survit seulement dans la forme de pronom pluriel *d'aucuns*. Au XIX^e siècle, *aucun* est donc devenu globalement négatif tout en acceptant encore des emplois du pluriel, ce qui mérite explication. Si l'évolution diachronique motive l'existence de tels grammèmes, encore faut-il comprendre comment s'interprètent et se justifient ces pluriels pour des indéfinis de sens négatif, dans la synchronie du XIX^e siècle.

Dans cette optique, nous essaierons de comprendre comment s'explique le pluriel des indéfinis négatifs (section 2), avant de nous demander comment ces indéfinis pluriels, dont on comprend mieux la justification *a priori* pour un sens positif, peuvent développer dans le même état de langue un sens positif et un sens négatif (section 3). Pour ce faire, notre étude s'appuie sur l'analyse d'un corpus, constitué à partir de la base Frantext, sur la période allant de 1750 à 1950. Nous avons retiré de notre corpus tout ce qui relevait de la citation de textes antérieurs et nous avons adopté une extension chronologique un peu plus vaste que les limites strictes du XIX^e siècle, afin de disposer d'un peu de recul. Les 764 occurrences de *aucun(e)s* ainsi rassemblées se répartissent comme suit :

Positif				Négatif			
237				527			
Pronominal		Adnominal		Pronominal		Adnominal	
231		6		101		426	
masc	fém	masc	fém	masc	fém	masc	fém
210	21	5	1	67	34	237	189

Tableau 1. Présentation globale des occurrences

Par ailleurs, pour être en mesure de repérer d'éventuelles évolutions au sein de ce corpus, les occurrences ont été analysées et regroupées par tranches chronologiques de dix ans. Ce choix de dix ans est en partie arbitraire, mais il permet de constituer des sous-corpus aisément manipulables et ainsi de repérer certains mouvements dans le cours du corpus.

2 La signification du pluriel dans un indéfini négatif

Si l'emploi d'un pluriel dans un indéfini de sens positif se comprend, dans la mesure où il est compatible avec une valeur quantifiante, il est peut-être plus délicat de concevoir un pluriel dans un grammème qui désigne une quantité nulle⁵.

2.1 Une situation paradoxale ?

Dans la mesure où *aucun* fonctionne à l'origine comme un indéfini, compatible avec des marques segmentales de pluriel, faut-il s'étonner de l'existence de ce même pluriel une fois que le grammème s'est spécialisé dans un sens négatif ? Les indéfinis négatifs peuvent avoir diverses origines⁶ ; une partie importante d'entre eux font intervenir la scalarité dans les langues. Si le français *aucun* se comprend à partir du numéral *un*, il faut supposer que la construction sémantique de l'indéfini négatif est de sens scalaire : *aucun* permettrait de nier la plus petite unité de l'échelle, ce qui reviendrait à nier l'ensemble de l'échelle. Que cette plus petite unité soit susceptible d'emplois au pluriel serait pour le moins surprenant⁷. Si nous interprétons correctement les données de l'italien, c'est probablement ce que montre cette langue : autant *alcuni* s'emploie uniquement au pluriel dans son sens d'indéfini, autant seul le singulier *alcuno* peut s'employer en lien avec une négation (*non...alcuno* fonctionnant comme un équivalent sémantique, mais probablement pas pragmatique, de *nessuno*).

Cependant, *aucun* en français se comprend sans doute mieux à partir de l'indéfini que du numéral, même en diachronie, et ce pour deux raisons. Tout d'abord, comme l'a montré Carlier (2001), les valeurs de numéral et d'indéfini coexistent en ancien français pour le grammème *un*, toutes deux avec des formes plurielles : le pluriel de *un* numéral est essentiellement un pluriel interne, même s'il a connu des extensions d'emploi sans lendemain vers le pluriel externe ; le pluriel de l'indéfini *un* disparaît quant à lui dans le courant du XVI^e siècle. Dans ces conditions, dire que le pluriel de *aucuns* est construit sur un numéral nié ne semble pas exact, d'autant que, et cela constitue le second argument, *aucun* a d'abord acquis une valeur d'indéfini avant de se spécialiser comme indéfini négatif : le lien sémantique avec le numéral est d'autant plus éloigné. Dans ces conditions, la construction du sens négatif dans *aucun* ne s'explique pas par une valeur scalaire, mais en recourant à la notion de parcours : en niant un élément indifférencié d'une classe avec *aucun*, on en vient à nier l'ensemble de la classe⁸.

Ce lien avec l'indéfini plutôt qu'avec le numéral se retrouve également en synchronie, en français contemporain. Comme le souligne Muller (1991 : 100) :

« Malgré les apparences, *aucun* est plus proche de *qui que ce soit* ou de *un quelconque* que de *un seul* : *seul* est d'ailleurs exclu avec *aucun* : contrairement à *un*, *aucuns* garde des emplois au pluriel ».

L'existence même d'un pluriel atteste de l'intégration de *aucun* au système des indéfinis : s'il n'est pas tout à fait exact de dire que *un* ne connaît pas de pluriel actuellement⁹, il est vrai que *aucuns* négatif se rencontre (très marginalement depuis le XIX^e siècle), mais non l'expression **pas uns*. C'est le degré d'intégration au système des indéfinis qui explique que *aucun* puisse être pourvu d'un pluriel et non *pas un*, de même que l'allemand *kein*, pourvu d'un pluriel, contrairement au numéral-indéfini *ein*.

Dans ces conditions, l'existence d'un pluriel dans l'indéfini négatif *aucun* n'est pas une incongruité : d'un point de vue logique, on conçoit que s'il y a parcours d'une classe, ce parcours puisse sélectionner plusieurs occurrences aléatoires dans la classe considérée. D'un point de vue linguistique, l'intégration du grammème au système des indéfinis justifie l'existence d'un pluriel. Il reste cependant à comprendre les raisons de cet emploi du pluriel, à côté du singulier davantage attendu. La suite de cette section est donc consacrée à l'étude du pluriel dans les 527 occurrences de *aucuns* de sens négatif.

2.2 Un accord au sein du syntagme nominal ?

Grevisse (2007 : § 630) justifie de la manière suivante les emplois de pluriel qui subsistent en français contemporain : lorsque l'indéfini pluriel est employé avec des noms qui sont des *pluralia tantum* ou avec des pluriels dont le sens est différent du singulier correspondant, le recours au pluriel dans *aucuns* relèverait simplement de l'accord ; lorsque l'indéfini pluriel se trouve également employé avec d'autres noms (sont cités des noms comme *rumeurs*, *preuves*, *choses*, *paroles*), l'explication apportée est qu'il s'agit d'une trace de la diachronie, en continuité avec l'histoire du mot dans des états de langue antérieurs, sans que l'emploi en synchronie reçoive une justification. Une telle explication suppose tout

d'abord un emploi adnominal de *aucuns* dans ses emplois négatifs. C'est globalement le cas, comme le montre le Tableau 2 :

	Pronom	Adnominal	Part des emplois adnominaux
1750-1800	64	194	75%
1800-1850	29	129	82%
1850-1900	4	73	95%
1900-1950	4	30	88%
Total	101	426	

Tableau 2 : Répartition des emplois négatifs selon le critère adnominal / pronominal

Non seulement les emplois adnominaux de *aucuns* négatif dominant, mais ils évincent quasiment les emplois pronominaux à partir de 1850 (seulement huit occurrences sur un siècle d'attestation). Les données doivent cependant être précisées. En effet, les *pluralia tantum* sont loin d'être dominants, avec seulement 25 occurrences sur 426 (avec des noms comme *remords*, *palabres*, *frais*), même en ajoutant les 48 occurrences dont le pluriel amène une différence sémantique importante (comme *ressources*, *nouvelles*, *comptes*, etc.). La valeur sémantiquement marquée du pluriel peut être soulignée par le contexte comme en 2 :

2. Baron d'Holbach, *Système de la nature ou des lois du monde physique et du monde moral* par M. Mirabaud (1770), p. 126-127, Partie 2, Chapitre 4

Il n'a pas besoin des hommes, il n'a aucuns rapports avec eux, vu qu'il ne peut y avoir de rapports qui ne soient réciproques.

Cette caractérisation des « rapports » comme intrinsèquement réciproques entraîne une lecture de pluriel interne : il s'agit bien d'un nom dénotant un objet dont l'unité est construite à partir du sentiment d'une pluralité¹⁰.

À ces emplois de *pluralia tantum* ou de pluriel interne, il faut ajouter, pour aller dans le sens de Grevisse, quelques cas d'accord, comme en 3 :

3. E. F. Jomard, *Considérations sur l'objet et les avantages d'une collection spéciale consacrée aux cartes géographiques et aux diverses branches de la géographie* (1831), p. 31-33

Sur ce simple canevas, sans aucuns chiffres ou noms quelconques, l'élève doit, avec le crayon blanc, ajouter tout le reste.

Dans un tel syntagme nominal, *aucuns* et *quelconques* voient leur pluriel justifié par les deux noms qui constituent la tête syntaxique du syntagme, indépendamment du nombre de chacun d'entre eux. Nous avons relevé dix exemples sûrs de ce type d'emplois, répartis sur toute la période.

Comme on le constate, l'explication par l'accord au sein du syntagme nominal, qu'il s'agisse d'accord avec un nom n'existant qu'au pluriel ou relevant du pluriel interne ou d'accord avec plusieurs noms, permettrait cependant de rendre compte de moins d'un cinquième des occurrences.

2.3 D'autres justifications du pluriel

Dans certains cas, la pluralité est construite contextuellement : le pronom *aucuns* ou le syntagme nominal contenant ce grammème sont en relation sémantique ou référentielle étroite avec plusieurs autres syntagmes, comme en 4 :

4. Baron d'Holbach, *Théologie portative ou Dictionnaire abrégé de la religion chrétienne* (1768), p. 143-145, « Discours préliminaires »

[Les besicles de la foi] ont la vertu d'empêcher ceux qui les portent d'apercevoir aucuns désordres dans le monde. Ils n'y voyent ni maladies, ni crimes, ni guerres, ni tremblemens de terre, ni théologiens intolérans.

Dans un exemple comme celui-ci, on pourrait penser que le syntagme aurait pu sans différence sémantique notable être exprimé au singulier (*aucun désordre*). Cependant, les désordres présents dans le monde sont exemplifiés par une succession de noms liés par la coordination négative (*ni maladies, ni crimes, etc.*) : le nom *désordre* est donc construit comme dénotant une multiplicité de référents. L'emploi du syntagme *aucun désordre* au pluriel est ainsi une manière de souligner qu'il y a coréférence avec les noms de la phrase suivante (même si cette coréférence n'est que partielle car rien n'oblige à penser que la liste des désordres fournie par d'Holbach est limitative). Ce type d'emplois concerne 60 occurrences.

Un lien sémantique ou référentiel plus lâche avec un pluriel est également relevé dans 45 occurrences comme dans 5 ou 6 :

5. Voltaire, *Le Philosophe ignorant* (1766), p. 918-919

C'est en vain que tu étonnes tes lecteurs en réussissant presque à leur prouver qu'il n'y a aucunes lois dans le monde que des lois de convention.

6. F. de Lamennais, *De la Religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil. 1^{re} partie* (1825), p. 67-69, Chapitre 2

Quels droits lui reconnoît-on ? Assurément aucuns.

En 5, la structure restrictive construit un lien sémantique entre le syntagme *aucunes lois* et le syntagme au pluriel *des lois de convention* ; dans la mesure où le second est sémantiquement et morphologiquement pluriel, on comprend que le premier le soit aussi. En 6, le grammème *aucuns* est employé comme pronom, mais le pluriel incite à restituer un syntagme *aucuns droits* : le pluriel du nom *droits* justifie celui de *aucuns*. Dans les exemples de ce type, *aucuns* est donc en lien, sémantique ou référentiel, avec un pluriel.

L'emploi du pluriel peut également être lié à des effets provoqués par la quantification. Ainsi dans 67 occurrences, toutes pronominales, *aucuns* réfère à une portion d'un ensemble plus vaste, comme en atteste le recours à des structures partitives :

7. G. Cuvier, *Leçons d'anatomie comparée* (1805), p. 298-299. Leçon 4

Dans les cétacés, qui n'ont point l'avant-bras mobile sur le bras, il n'y a aucuns des muscles propres à le mettre en pronation ou en supination.

On peut comprendre le recours au pluriel s'il s'agit bien d'extraire un sous-groupe à un groupe plus vaste, d'autant que les grammèmes en *-uns* ont des liens privilégiés avec la partition¹¹ ; il est cependant difficile de prouver la valeur partitive à l'œuvre dans *aucuns*.

Il faut ajouter quelques exemples peu nombreux (plus précisément 14 occurrences) où *aucuns* au pluriel, pronominal ou adnominal, apparaît dans des contextes de quantification nets comme les exemples 8 à 10 :

8. L'abbé Prévost, *Nouvelles lettres anglaises ou Histoire du chevalier Grandisson* [trad.] (1755), p. 22-24, Lettre 59

Vous vous étonnez, mademoiselle, a-t-il repris, de ne voir aucuns préparatifs pour mon départ. Tout est prêt.

9. D. Diderot, *Réfutation suivie de l'ouvrage d'Helvétius intitulé l'Homme* (1774), p. 328-329, Tome 1, Section 2, Chapitre 13

Tous n'aperçoivent point toutes les propriétés des êtres. Aucuns ne les sentent et ne les aperçoivent rigoureusement de la même manière. Très-peu saisissent tous les points par lesquels on peut établir entre eux des points de contact. Beaucoup moins encore [...]

10. Marquis de Sade, *Justine ou les Malheurs de la vertu* (1791), p. 9-10

[...] un peu méchante, **aucuns** principes, ne croyant de mal à rien, et cependant pas assez de dépravation dans le coeur, pour en avoir éteint la sensibilité ; orgueilleuse, libertine ; telle était Madame De Lorsange.

Aucuns apparaît dans un réseau de quantifieurs comme *tout*, *beaucoup*, *un peu*. Cette particularité concerne des emplois comme pronom comme en 9 ou comme déterminant comme en 8 ou en 10 ; *aucuns* peut s'employer avec une valeur de contraste avec les autres quantifieurs comme en 8 (*aucuns préparatifs* vs *tout*) ou en 9 (*aucuns* vs *tous* / *très peu* / *beaucoup moins*), ou non comme en 10 où *aucuns* participe de la même orientation argumentative que les autres quantifieurs pour déboucher sur une caractérisation morale du personnage. C'est d'ailleurs l'argumentation implicite de la phrase qui assure la valeur négative de *aucuns* dans l'exemple 10 : pour être correctement orienté, d'un point de vue argumentatif, un sens positif de *aucuns* devrait être l'équivalent de « seulement quelques-uns », avec une valeur restrictive et quantifiante qu'il faudrait étayer par d'autres exemples ; l'interprétation négative, quant à elle, ne suscite pas de telles difficultés. Une telle cooccurrence entre *aucuns* et des termes quantifiants justifie-t-elle l'emploi du pluriel ? Il est difficile de l'affirmer dans la mesure où un indéfini négatif est en lui-même lié à la quantification, en construisant sémantiquement une quantité nulle.

Nous avons ainsi repéré trois grands groupes d'emplois du pluriel : des emplois qui relèvent de l'accord au sein du syntagme nominal (83 occurrences), des emplois qui mettent en jeu la construction contextuelle du pluriel (105 occurrences) et des emplois mettant en jeu la quantification (81 occurrences). Force est de constater que près de la moitié des occurrences n'a pas trouvé d'explication dans ce cadre (258 occurrences). Il reste donc à se demander jusqu'à quel point ce pluriel paradoxal est ressenti comme pluriel.

2.4 Un pluriel seulement graphique ?

La graphie étant conservatrice, on peut se demander jusqu'à quel point la marque segmentale de pluriel dans *aucuns* correspond sémantiquement à un pluriel. Nous disposons de peu d'indices pour explorer cette voie, mais deux critères apportent des indications.

Tout d'abord, il est possible que *aucuns* en position de sujet n'entraîne pas un accord du verbe au pluriel, mais un accord « pour le sens » au singulier. Le cas ne se présente qu'une fois :

11. Voltaire, *Précis du siècle de Louis XV* (1769), p. 97-99, Chapitre 8

*Mais de tous ces potentats neutres en apparence, **aucuns** ne l'était en effet.*

Le caractère unique de cet exemple ne permet aucune conclusion. En revanche, il illustre le deuxième indice qu'il s'agit d'étudier : dans un exemple comme celui-ci, l'oral ne conserve aucune trace du caractère pluriel de *aucuns*. L'emploi du singulier ne changerait rien à la prononciation de cette phrase, ce qui rend d'autant plus facile l'absence d'accord en nombre entre le sujet et le verbe.

On peut en effet se demander si ce pluriel se trouve dans un environnement où la liaison est susceptible de faire entendre qu'il s'agit bien de *aucuns* et non de *aucun*. Sur l'ensemble des emplois adnominaux (qui sont les plus pertinents pour une enquête de ce type), nous avons relevé 28 occurrences qui feraient intervenir une liaison à l'oral, c'est-à-dire non seulement devant voyelle, mais aussi sans pause prosodique possible après *aucuns*. Cela représente une très petite proportion des exemples, et ce nombre réduit d'exemples semble indiquer que dans bien des cas il est possible que le pluriel soit simplement graphique ; la marque segmentale du pluriel serait alors conservée dans certains cas sur le modèle des états antérieurs de la langue, particulièrement dans certains contextes sémantiques et référentiels, comme nous l'avons vu en 2.3. À l'appui de cette hypothèse, notons que les exemples de liaison se trouvent tous avant 1900 : dans la mesure où l'écrit est nettement plus conservateur que l'oral, on peut dire que cette disparition des contextes à liaison anticipe la disparition du pluriel de *aucun* à l'écrit, plus généralement. La seule exception de contexte à liaison après 1900 dans notre corpus date de 1938 :

12. A. Cohen, *Mangeclous* (1938), p. 24-25, « À mon père », I

Nous devons nous enfermer afin que n'entendent le secret et la révélation aucunes autres oreilles que nos oreilles.

Ce seul exemple ne suffit pas à remettre en cause la tendance que nous pensons déceler dans le corpus.

En effet, si l'on observe l'évolution des types de pluriel dans notre corpus, on s'aperçoit que la part des pluriels non expliqués est de 50% entre 1750 et 1800 avant de passer et de se stabiliser à 70% à partir de 1800. Ces pluriels inexpliqués augmentent parce que reculent les pluriels construits contextuellement (cf. 2.3) qui passent de 20% à 8% (et se maintiennent à ce niveau, voire plus bas) à partir de 1800, ainsi que les pluriels renvoyant à des noms pluriels de sens différent que leur correspondant singulier ; mais ils n'augmentent pas davantage parce que la part des emplois avec des *pluralia tantum* augmente dans le même temps et passe de 5% entre 1750 et 1800 et atteint 13% entre 1900 et 1950. Ces données sont reprises dans le Tableau 3 (nous avons indiqué en gras pour chaque colonne la période où intervient un changement significatif)¹² :

	Pl. contextuel	Pl. de sens différent du sg	<i>Pluralia tantum</i>	Pl. inexpliqués
1750-1800	21	12	6	51
1800-1850	8	10	5	71
1850-1900	4	18	1	71
1900-1950	7	3	13	70
Moyenne	13	12	5	62

Tableau 3 : Évolution des types de pluriels dans les occurrences de *aucuns* de sens négatif (en pourcentage)

Ces données semblent indiquer que l'emploi vivant du pluriel, construit selon des critères sémantiques et contextuels, disparaît très tôt dans notre corpus, au profit d'emplois plus mécaniques relevant de l'accord (l'emploi avec les *pluralia tantum*). Cette tendance se confirme si l'on observe les emplois de *aucuns* lorsqu'il est en lien avec un substantif pluriel : on voit bien qu'à partir de 1900, les emplois qui reposaient sur une distinction sémantique entre le singulier et le pluriel disparaissent presque complètement, alors que les emplois qui sont liés à un accord avec une forme pourvue des caractéristiques morphologiques de pluriel se développent dans des proportions comparables. Ce sont d'ailleurs ces emplois liés à un mot uniquement pluriel qui ont le mieux résisté par la suite¹³. La conservation d'emplois apparemment immotivés s'expliquerait alors d'autant mieux si on reconnaît une certaine inertie dans les usages de l'écrit par rapport au sentiment linguistique des locuteurs.

3 La coexistence d'un sens positif et négatif pour le même grammème

La conservation, en partie artificielle, du pluriel dans l'indéfini négatif *aucun* s'accompagne d'une autre difficulté : ces grammèmes négatifs apparaissent dans le même état de langue que des indéfinis positifs de même forme. Il s'agit d'examiner les différents critères pertinents pour déterminer dans quel contexte les emplois sont réellement en concurrence.

3.1 Emplois pronominaux et adnominaux

Sur ce point, il faut prendre en compte deux critères, la distinction entre emplois pronominaux et emplois adnominaux d'une part, et la concurrence de *d'aucuns*, indéfini positif en voie de spécialisation d'autre part. Les données, regroupées en quatre sous-corpus sur une base chronologique, sont présentées dans le Tableau 4 :

	Positif			Négatif	
	Pronom		Adnominal	Pronom	Adnominal
	<i>d'aucuns</i>	<i>aucuns</i>		<i>aucuns</i>	
1750-1800	0	4	3	64	194
1800-1850	13	9	1	29	129
1850-1900	46	8	1	4	73
1900-1950	151	0	1	4	30
Total	210	21	6	101	426

Tableau 4 : Emplois positifs vs négatifs

Les emplois négatifs du pluriel décroissent de manière significative à partir du milieu du XIX^e siècle (de manière plus rapide dans les emplois pronominaux que dans les emplois adnominaux), ce qui n'est pas étonnant dans le contexte plus large que nous avons brièvement esquissé *supra*. Même avec cette évolution, il est possible de comparer les emplois positifs et les emplois négatifs. Il apparaît clairement que les emplois positifs sont presque exclusivement des pronoms (seulement six emplois adnominaux, répartis sur toute la période, contre 231 emplois pronominaux). On peut donc dire que les emplois adnominaux sont exclusivement négatifs au XIX^e siècle, ou que le sens positif est restreint aux pronoms, et même, pour être plus précis, qu'il se restreint de plus en plus aux pronoms.

Cette présentation des données serait fautive si l'on n'intégrait pas le cas du grammème *d'aucuns*, dont le développement comme pronom de sens positif est net. La première attestation de cette forme date de 1811 dans notre corpus¹⁴, et l'emploi se répand à partir de 1830, dans des proportions qui ne sont pas négligeables à l'échelle de ce petit corpus. On peut penser que le succès de cette forme vient de ce qu'elle contribue à clarifier les emplois : à côté du simple *aucuns*, globalement de sens négatif, la forme *d'aucuns* n'est pas ambiguë puisqu'elle est spécialisée comme pronom de sens positif. Le développement de *d'aucuns* est donc lié à deux évolutions : d'une part, il a accompagné la quasi-disparition des emplois pronominaux de la forme *aucuns* (de sens négatif), selon un procédé de spécialisation grammaticale bien connu par ailleurs¹⁵ ; d'autre part, il a concurrencé avec succès les autres emplois positifs de *aucuns*, ce qui a contribué à réduire la situation potentiellement difficile en synchronie où le même grammème pouvait recevoir un sens négatif ou un sens positif. D'ailleurs, il est possible que la forme *aucuns* de sens positif se soit maintenue un peu plus longtemps dans les emplois pronominaux que dans les emplois adnominaux, parce qu'elle pouvait s'adosser à un emploi non ambigu de pronom de sens positif.

Dans ces conditions, si l'on laisse de côté la forme non ambiguë *d'aucuns*, on voit bien qu'il serait inutile de chercher des critères fonctionnels de répartition entre les formes *aucuns* de sens positif et de sens négatif : *aucuns* de sens positif n'est plus qu'une survivance qui, avec ses 27 occurrences sur deux siècles d'attestation, ne saurait concurrencer *aucuns* de sens négatif sur la même période. En revanche, on peut s'interroger sur les particularités d'emplois de ces 27 occurrences de sens positif, afin de mieux comprendre comment elles peuvent survivre dans ce contexte.

3.2 Sensibilité à la polarité

Un examen des 27 occurrences de *aucuns* de sens positif montre tout d'abord qu'il n'y a le plus souvent aucune hésitation à avoir sur l'interprétation positive du grammème : les occurrences apparaissent hors de tout contexte à polarité négative dans la plupart des cas¹⁶, comme dans les exemples 13 (pour l'emploi pronominal) et 14 (pour l'emploi adnominal) :

13. Ch. Baudelaire, *Les Fleurs du Mal* (1861), « Tableaux parisiens », XCVII Danse Macabre

Ô charme d'un néant follement attifé !

Aucuns t'appelleront une caricature,

Qui ne comprennent pas, amants ivres de chair,

L'élégance sans nom de l'humaine armature

14. V. Hugo, *Les Misérables* (1862 [1881]), p. 426-427. Partie II, Livre 8, III. « Mère innocente »

L'état, la voirie, les pompes funèbres, les règlements, l'administration, est-ce que nous connaissons cela ? Aucuns passants seraient indignés de voir comme on nous traite.

Dans deux occurrences, l'indéfini apparaît dans le second membre d'une comparaison de supériorité, ce qui constitue un contexte à polarité négative bien connu. Dans ces cas (exemples 15 et 16), l'indéfini s'interprète en réalité comme un indéfini de choix libre (*free choice*) :

15. J.-L. Fougeret de Monbron, *Le Cosmopolite ou le Citoyen du monde* (1750), p. 130-132

Ce n'est pas sans fondement qu'on donne aux saxons le sobriquet de gascons d'Allemagne. En effet, ils sont plus déliés qu'aucuns peuples de la Germanie.

16. Baron d'Holbach, *Le Christianisme dévoilé ou Examen des principes et des effets de la religion chrétienne* (1756), p. 66-69, chapitre 6

Que l'on ne nous dise point que les miracles de Jésus-Christ nous sont aussi bien attestés qu'aucuns faits de l'histoire profane, et que vouloir en douter, est aussi ridicule que de douter de l'existence de Scipion ou de César, que nous ne croyons que sur le rapport des historiens qui nous en ont parlé.

Dans ces deux exemples qui datent tous deux du tout début de notre corpus, c'est-à-dire des années 1750, *aucuns* implique un parcours indifférencié de l'ensemble de la classe et pourrait être glosé en français contemporain par un indéfini de libre choix (« ils sont plus déliés que n'importe quels peuples de Germanie », « ils sont aussi bien attestés que n'importe quels faits de l'histoire profane ») ; cette possibilité qui apparaît à un moment où la spécialisation entre *aucuns* déterminant négatif et *d'aucuns* pronom positif n'est pas encore solidement établie a été fort peu exploitée par la suite. On ne peut guère ajouter que l'exemple 17 au dossier de *aucuns*, indéfini de libre choix au XIX^e siècle :

17. G. Sand, *Correspondance* (1843), p. 190-192. À Eugène Delacroix

Cher ami, je ne vous écris pas, mais vous savez bien que je pense à vous, que je vous aime, que je parle de vous avec aucuns qui vous aiment, et que j'attends avec impatience l'heure de liberté qui vous amènera parmi nous.

Dans cet exemple, *aucuns* pronominal peut être glosé par « quiconque » (ou « tous ceux qui » pour rendre compte du pluriel, qui permet de prélever un sous-ensemble indifférencié dans la classe de parcours).

Si les emplois positifs de *aucuns* supposent un contexte sans polarité négative, à l'inverse, les emplois de *aucuns* de sens négatif s'interprètent globalement dans des contextes à polarité négative : les 527 occurrences se répartissent comme suit :

- 399 occurrences dans une proposition négative (341 avec la négation précédant l'indéfini, 58 avec la négation suivant l'indéfini) ;
- 94 occurrences en contexte à polarité négative construite de façon lexicale (71 après la préposition *sans*, et quelques unités qu'il serait fastidieux de détailler après *non que*, *loin de*, *à moins que*, *défendre de / défense de*, *empêcher de*, *interdit de*, *exempt de*, *incapable de / incapacité à*, *indigne de*, *ne reculer devant*) ;

- 11 occurrences en contexte à polarité négative construite de façon syntaxique (7 dans un second membre de comparaison de supériorité, 2 dans une proposition introduite par *avant que / avant de*, une dans une interrogation, une dans une interrogative indirecte).

Un exemple comme le suivant montre le rôle déterminant de la polarité dans l'interprétation de l'indéfini :

18. L. Ramond de Carbonnières, *Lettres de M. William Coxe à M. W. Melmoth sur l'état politique, civil et naturel de la Suisse* [trad.] (1781), p. 297-298, Lettre 17

Hier matin, nous partîmes à cheval pour visiter le fond de la vallée de Lauterbrunnen, et nous y avons remarqué différents paysages aussi singuliers qu'aucuns de ceux que nous ayons déjà vus dans la Suisse.

Dans cet exemple, l'interprétation positive (« certains des paysages ») est probable en raison de la polarité positive du contexte ; mais il suffit de construire un contexte à polarité négative, en employant une comparaison de supériorité, par exemple, pour que l'interprétation négative soit préférable : *Nous y avons remarqué différents paysages plus singuliers qu'aucuns de ceux que nous ayons déjà vus* suppose en effet une interprétation négative de l'indéfini.

3.3 Emplois négatifs hors de contextes à polarité négative

À côté de ce grand nombre d'occurrences liées à un contexte à polarité négative, seules 23 occurrences de *aucuns* de sens négatif sont employées dans un contexte hors de toute polarité négative, y compris dans des réponses ou des énoncés elliptiques (11 occurrences), comme dans 19 :

19. L. Cladel, *Ompdrailles, le tombeau des lutteurs* (1879), p. 83-85

On devait être tranquille : en de telles mains, aucuns risques à courir : il serait bien gardé, soigné comme un petit poulet, le grand-coq !

Comment peut-on interpréter ces 23 occurrences qui doivent être comprises comme des indéfinis négatifs, même en-dehors de tout contexte négatif ? Une explication pourrait être que le sens non marqué de *aucuns* étant désormais négatif au XIX^e siècle, il n'est même pas besoin de contexte à polarité négative pour assurer le sens négatif de l'occurrence. À l'appui de cette hypothèse, on peut remarquer que plus des deux-tiers de ces occurrences apparaissent à partir de 1830, c'est-à-dire à un moment où l'emploi positif de *d'aucuns* est bien attesté, ce qui limite les contextes ambigus. De plus, le pluriel se contenterait de suivre les usages du singulier, *aucun* ne connaissant que des emplois négatifs au XIX^e siècle.

Cette explication présente cependant un risque certain de circularité : nous avons remarqué en 3.2 que les indéfinis *aucuns* de sens positif apparaissent presque toujours dans des contextes sans polarité négative, ce qui semblait justifier leur interprétation comme indéfinis positifs. Or s'il est possible de trouver également des indéfinis de sens négatif dans les mêmes contextes, il faut reformuler cette première remarque : *aucuns* positif suppose un contexte sans polarité négative, contrainte qui n'est pas nécessaire à *aucuns* négatif ; la concurrence réelle entre *aucuns* de sens positif ou négatif ne concerne donc que les emplois en contexte sans polarité négative, c'est-à-dire 27 occurrences d'*aucuns* positifs (dont on peut retrancher les exemples 15 à 17) et 23 occurrences d'*aucuns* négatifs. Il reste donc seulement 48 occurrences potentiellement ambiguës, étant entendu qu'en contexte sans polarité négative ce sont les 23 occurrences de sens négatif qui doivent être justifiées.

En réalité, l'ambiguïté est très peu fréquente, et ce pour plusieurs raisons. La désambiguïsation peut être syntaxique, lorsque la phrase se poursuit par une tournure exceptive (avec un *que* restrictif ou le syntagme *si ce n'est*, 3 occurrences en tout) comme dans l'exemple 20, ou lorsque *aucuns* pluriel est juxtaposé au même grammème au singulier, dont le sens négatif est assuré, comme en 21 (deux occurrences en tout) :

20. A. de Lamartine, *Notes d'un voyageur* (1835), p. 421-422.

[...] des divans larges et bas autour de ces murs ; aucuns meubles, aucuns sièges, que les tapis, les nattes et les coussins.

21. A.-M. Lemierre, *Les Fastes ou les Usages de l'année* (1779), p. 20-24

[...] tirant leur jeu d'un fil et leur voix des coulisses, point soufflés, point sifflés, de douces moeurs entr'eux ; aucune jalousie, **aucuns** débats fâcheux.

Dans ces deux types d'emploi, le sens négatif est assuré par le contexte syntaxique. La désambiguïsation peut être liée au contexte sémantique et pragmatique comme le montrent les exemples 22 et 23 :

22. A.-L. Thomas, *Essai sur les éloges* (1773), p. 239-240, chapitre 23

[...] enfin trop peu d'idées, et surtout **aucunes** de ces beautés douces qui reposent l'ame : voilà ses défauts.

23. P. Claudel, *Correspondance* (1926), p. 233-234. Paul Claudel à Jacques Rivière

Ce livre est vraiment sinistre, tous les sentiments y sont comme flétris. **Aucuns** plans, des événements insignifiants viennent en avant et prennent une importance morbide, il y a des histoires qui ne finissent pas, les événements s'enchaînent.

D'un point de vue syntaxique, rien ne différencie ces exemples de ceux qui mettent en jeu *aucuns* de sens positif ; bien plus, sans des éléments qui relèvent de la sémantique contextuelle et de la pragmatique, on pourrait fort bien comprendre ces deux indéfinis avec un sens positif : rien dans la syntaxe de la phrase n'interdit de comprendre 22 comme « certaines de ces beautés douces » ; c'est l'orientation argumentative seule qui assure le sens négatif de *aucunes*. Un exemple fictif *Enfin trop peu d'idées, et surtout aucunes de ces laideurs qui fatiguent l'âme : voilà ses défauts* pourrait impliquer une lecture positive de l'indéfini, à cette époque. C'est parce que « les beautés douces qui reposent l'âme » ne sauraient être interprétées comme des défauts que l'on comprend l'indéfini comme négatif ; de même c'est parce que les plans sont à mettre à l'actif de la composition littéraire que *aucuns* reçoit cette interprétation négative dans l'exemple 23. L'argumentation sous-jacente permet d'interpréter onze occurrences, dont les six en contexte elliptique.

Les cinq occurrences qu'il reste à expliquer constituent des réponses à des questions. Dans de telles constructions, le rôle du contexte est déterminant pour s'assurer du sens négatif. À deux reprises, il s'agit d'une réponse à une question qui préconstruit un énoncé négatif, qu'il s'agisse d'une interro-négation ou d'une question rhétorique, comme en 24 :

24. F. de Lamennais, *De la Religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil* (1825), p. 67-69, chapitre II

Quels droits lui reconnoît-on ? Assurément aucuns.

À deux reprises, cependant, il s'agit d'une réponse à une question non orientée, qu'il s'agisse d'une question polémique ou d'une interrogative indirecte comme en 25 :

25. G. Flaubert, *Correspondance* (1845), p. 5-78

Tu me dis de te dire quels sont mes rêves. Aucuns. Mes projets d'avenir ? Point. Ce que je veux être ? Rien [...]

Si le sens négatif dans un tel exemple est sans ambiguïté, celui-ci n'est assuré ni par la syntaxe, ni par l'orientation pragmatique dans le contexte antérieur. C'est la suite de l'énoncé qui assure le sens négatif, et qui interdit de penser que Flaubert a « certains rêves ». Cette sensibilité extrême au contexte se retrouve dans 26, qui pourrait être tout à fait ambigu, même en prenant en compte le contexte postérieur :

26. F. Soulié, *Les Mémoires du diable* (1837), p. 113-115

– *Oui, mais les acteurs de cette histoire ont des antécédents que je voudrais connaître ?*

– **Aucuns.** *Fille d'auberge, orpheline et jeune ; étourdi, gâté par une mauvaise littérature : voilà tout.*

D'un point de vue syntaxique, cet exemple est tout à fait comparable à 25 ; cependant la prise en compte du contexte postérieur ne lève pas immédiatement l'ambiguïté. Si l'on interprète *aucuns* avec une valeur

positive, les deux syntagmes nominaux qui suivent semblent corroborer cette interprétation : ils paraissent l'explicitation des antécédents désignés par *aucuns*. En réalité, le sens négatif n'est assuré qu'avec l'expression *voilà tout* qui disqualifie la valeur de ces deux syntagmes nominaux : qualifier ainsi les personnages ne saurait constituer des antécédents dignes d'être rapportés, selon le texte. On voit cependant que la ligne de partage entre emploi positif et emploi négatif peut être fine, quoique sémantiquement importante.

Ainsi, dans une large majorité, les *aucuns* de sens négatif qui apparaissent en contexte hors de toute polarité négative ne sauraient être considérés comme ambigus, bien que cette levée d'ambiguïté soit le plus souvent liée à la contextualisation et à l'orientation pragmatique dans laquelle ils s'insèrent. Pour les *aucuns* de sens positif qui apparaissent dans de tels contextes, nul besoin, en revanche, de construire un sens contextuel, ce qui n'étonne pas, dans le cas d'emplois résiduels.

3.4 Particularités des emplois positifs

On comprend donc que des emplois positifs et négatifs du même grammème puissent coexister dans le même état de langue : les deux emplois ne sont en concurrence que dans très peu de cas et l'emploi résiduel est soumis à une restriction syntaxique (son impossibilité d'apparaître en contexte à polarité négative) que ne connaît pas l'emploi vivant ; celui-ci peut concurrencer l'emploi résiduel sur son terrain moyennant une interprétation d'ordre sémantique ou pragmatique. Quelles sont les caractéristiques de ces emplois résiduels ?

Un examen des 27 occurrences de sens positif montre que les emplois du grammème *aucuns* sont en réalité très proches de ce qui a été décrit pour *d'aucuns*, et ce dès les premières occurrences de notre corpus. L'emploi prototypique de *aucuns* de sens positif est en effet celui d'un pronom (seulement 4 emplois adnominaux comme nous l'avons déjà signalé), le plus souvent sujet (seulement deux emplois comme objet et deux emplois en syntagme prépositionnel). On trouve dès le XVIII^e siècle des emplois avec des verbes de connaissance ou de cognition, particulièrement pour instaurer une distance énonciative comme en 27¹⁷, ainsi que des emplois avec un sens partitif net comme en 28, deux caractéristiques qui sont celles de *d'aucuns*, comme l'a montré Schnedecker (2003).

27. H. J. Dulaurens, *Le Compère Mathieu ou les Bigarrures de l'esprit humain* (1766), p. 154-156, chapitre 14

Cet exploit attira à père Jean l'applaudissement des passans ; aucuns dirent qu'il était impossible que cet homme ne fût pas anglais

28. H. de Mirabeau, *Lettres originales écrites du donjon de Vincennes* (1780), p. 324-325

mais je ne comprends point comment certaines familles s'aveuglent à ce point. Qu'est-ce qui fait le soutien d'aucunes d'entr'elles à la cour ?

Dans le cas de l'exemple 28, on peut penser que la proximité du grammème *aucuns* avec la forme *d'aucuns* est facilitée par la construction avec *de* en syntagme prépositionnel¹⁸. Il s'agit du seul exemple sur les 27 occurrences considérées. Faut-il supposer que l'opposition entre *aucuns* et *d'aucuns* est neutralisée dans le contexte de l'exemple 28, et que *le soutien d'aucunes* est une sorte d'haplogie pour **le soutien de d'aucunes* ? On ne peut l'exclure, mais il est à noter que la séquence *de d'aucuns* se trouve dans notre corpus¹⁹. Il est donc sans doute plus économique de voir dans l'exemple 28 un emploi de *aucuns* de sens positif, dans l'aire d'emploi qui deviendra celle de *d'aucuns*, comme nous l'avons signalé.

Dans ces conditions, on comprend d'autant mieux le maintien de grammèmes *aucuns* de sens positif dans un contexte où *aucun* a globalement un sens négatif (c'est toujours le cas au singulier, de façon très majoritaire au pluriel) : ces emplois résiduels peuvent survivre (et être compris) parce qu'ils connaissent les mêmes restrictions syntaxiques et sémantiques que *d'aucuns* dont l'emploi comme indéfini de sens positif commence à être correctement établi.

4 Conclusion

L'existence d'un indéfini négatif pluriel au XIX^e siècle s'explique par l'évolution diachronique, et l'état de langue du XIX^e siècle peut être considéré comme un état intermédiaire en ce qui concerne les emplois d'*aucuns* au pluriel : d'un côté le sens négatif de *aucun* et son emploi majoritairement adnominal est bien établi et, plus marginalement, la spécialisation de *d'aucuns* comme pronom positif s'impose progressivement ; de l'autre, le pluriel associé dans les états de langue antérieurs au sens positif de *aucuns* se survit encore dans les emplois négatifs du grammème. Cependant même un état de langue intermédiaire a une cohérence en synchronie, comme nous avons essayé de le montrer.

L'emploi du pluriel dans les grammèmes *aucuns* de sens indéfini relève certes en partie du conservatisme de la langue. Une partie des occurrences ne correspond sans doute plus à un emploi vivant dans la langue mais peut s'expliquer par le conservatisme de l'orthographe dans la mesure où dans peu de cas ces occurrences ne se donnent à entendre comme des pluriels. Cette conservation dans l'usage graphique ne s'appuie cependant pas sur rien : dans plus de la moitié des occurrences, nous avons repéré certaines régularités, relevant de l'accord dans le syntagme nominal, de la construction contextuelle du pluriel, ou d'un rapport à la quantification. Le fait qu'il s'agisse d'emplois résiduels se voit cependant au fait que les justifications sémantiques concernent de moins en moins d'occurrences au fil du temps et que les occurrences très minoritaires qui se maintiennent concernent à la fin de la période exclusivement des *pluralia tantum*.

La coexistence d'un sens positif et d'un sens négatif pour le même grammème est elle aussi le résultat de l'évolution diachronique ; les emplois trouvent cependant une justification en synchronie. *Aucuns* de sens positif est la forme résiduelle et suppose nécessairement un contexte sans polarité négative pour apparaître alors que son pendant négatif, emploi vivant, ne suppose pas de telles restrictions contextuelles. Dans les contextes à polarité positive, où l'emploi négatif vient concurrencer l'emploi positif, l'interprétation est par défaut positive alors que l'interprétation négative devient accessible dès lors que l'orientation pragmatique le permet. Mais si des emplois positifs de *aucuns* sont encore possibles au XIX^e siècle, c'est qu'ils sont adossés, dans leur emploi et dans leur particularités sémantiques, au pronom positif *d'aucuns* dont la spécialisation assurera la survie²⁰.

Source

Base textuelle *FRANTEXT*, ATILF-CNRS & Université de Lorraine (<http://www.frantext.fr>)

Références bibliographiques

- Carlier A. (2001). La genèse de l'article *un*. *Langue française* 130, 65-88.
- Denizot C. (2013). Des indéfinis négatifs au pluriel. L'exemple du grec ancien et du latin. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 108/1, 171-195.
- Denizot C. (2014). *Personne* et *rien* dans les poèmes homériques : emplois de οὐδείς et de οὐ τις. In Denizot C. et Dupraz E. (éds.), *Latin quis/qui, grec τίς/τις : des grammèmes comparables ?*. Mont-Saint-Aignan: Presses des Universités de Rouen et du Havre, 71-90.
- Déprez V. et Martineau F. (2006). Pour une approche micro-paramétrique de la concordance négative francophone. In Corblin F., Ferrando S., Kupferman L. (éds.), *Indéfini et prédication*. Paris : PUPS, 217-233.
- Furukawa N. (1977). *Le nombre grammatical en français contemporain*. Tokyo : France Tosho.
- Giannakidou A. (2000). Negative... Concord ?. *Natural language and linguistic theory*, 18, 457-523.
- Grevisse M. et Goosse A. (2007¹⁴). *Le bon usage : grammaire française*. Bruxelles : De Boeck.
- Haspelmath M. (1997). *Indefinite Pronouns*. Oxford : Oxford University Press.
- Marchello-Nizia Ch. (1999). *Le français en diachronie : douze siècles d'évolution*. Paris : Ophrys.

- Marchello-Nizia Ch. (2001). Grammaticalisation et évolution des systèmes grammaticaux. *Langue française*, 130, 33-41.
- Muller C. (1991). *La négation en français. Syntaxe, sémantique et éléments de comparaison avec les autres langues romanes*. Genève : Droz.
- Penka D. (2011). *Negative Indefinites*. Oxford : Oxford University Press.
- Prévost S. et Schnedecker C. (2004). *Aucun(e)(s)/ d'aucun(e)(s)/ les aucun(e)(s) : évolution du français médiéval au français moderne*. *Scolia*, 8, 39-73.
- Schnedecker C. (2002). *Les uns vs les deux, les trois etc. ... : il y a pluralité et pluralité*. *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, 12, 73-90.
- Schnedecker C. (2003). *D'aucuns*, un pronom indéfini "fini" ? *Scolia*, 16, 233-249.
- Schnedecker C. (2007). Évolution des pronoms en *-un* : les destins croisés de *quelqu'un* et *quelques-uns*. In Combettes B. et Marchello-Nizia Ch. (éds.), *Études sur le changement linguistique en français*. Nancy : Presses Universitaires de Nancy, 247-259.
- Wolledge B. (1956). The plural of the indefinite article in Old French. *The Modern Language Review*, 51.

¹ Nous reviendrons en 2.1. sur la nature de ce paradoxe.

² Les données de nos sections 1.1 et 1.2 s'appuient sur cet article.

³ Pour être complet sur l'évolution diachronique, il faudrait ajouter *les aucuns* ; dans la mesure où la forme n'a pas de représentant au XIX^e siècle, nous négligeons ici ce paramètre pour ne pas compliquer inutilement notre description. Sur ce grammème, ses caractéristiques et ses évolutions, voir Prévost et Schnedecker (2004).

⁴ Sur les caractéristiques et les contraintes du grammème *d'aucuns*, voir Schnedecker (2003).

⁵ Quel que soit par ailleurs le statut d'un tel indéfini négatif, qui n'est pas nécessairement un quantifieur. On sait que l'une des questions les plus débattues sur ces grammèmes concerne précisément leur statut quantifiant ou non : pour ne citer que quelques noms, Giannakidou (2000, *inter alia*) considère qu'il s'agit de quantifieurs universels ni indéfinis ni négatifs, alors que Haspelmath (1997) et Penka (2011) y voient des grammèmes non quantifiants et seulement associés à l'idée de négation.

⁶ Haspelmath (1997, 221-230) distingue cinq sources diachroniques pour les indéfinis négatifs dans les langues, à savoir *non negative scalar focus particle*, *negative scalar focus particle*, *diachronic negative absorption* (le latin *nemo*), *minimal unit expressions* (le français *personne*) et *maximal unit expressions* (l'espagnol *en mi vida*).

⁷ Surprenant mais attesté : c'est le cas, marginalement en grec classique et hellénistique, où l'on relève des formes *oudenés* (et une partie de son paradigme morphologique), avec le numéral (qui ne fonctionne pas comme indéfini) au pluriel. Voir Denizot (2013).

⁸ Le grec ancien a connu les deux constructions sémantiques, en partie dans le même état de langue : *outis* littéralement « pas quelqu'un quel qu'il soit », sur la base indo-européenne **k^w*- et *oudeis* « pas même un seul », avec la négation scalaire et le numéral. Sur l'émergence de *oudeis* à côté de *outis* dans le grec homérique, voir Denizot (2014).

⁹ Au moins dans certains syntagmes spécialisés d'un point de vue sémantico-référentiel, comme *les uns* (voir Schnedecker 2002) ou *quelques-uns* (voir Schnedecker 2007)

¹⁰ Voir Furukawa (1977) pour une étude de ce type de pluriel en français contemporain. Signalons que pour ce type de pluriel, l'ancien français pouvait recourir au pluriel du numéral-indéfini *un* (cf. Wolledge, 1956).

¹¹ Qu'il s'agisse de *les uns*, *quelques-uns* ou *d'aucuns* (cf. Schnedecker 2002, 2003, 2007).

¹² Le tableau ne présente pas la totalité des données, comme on peut s'en convaincre en additionnant les chiffres. Pour plus de lisibilité, nous n'avons pas mentionné les types de pluriel qui représentaient une quantité négligeable (les contextes quantifiants- cf. exemples 8 à 10-, entre 0 et 4% sur l'ensemble de la période) ou dont la proportion (faible) demeurerait stable sur toute la période (pour les grammèmes *aucuns* en lien sémantique ou référentiel lâche avec un nom pluriel, comme dans les exemples 5 et 6 : proportion entre 5 et 7%).

¹³ Muller (1991 : 286) cite ainsi un exemple journalistique de 1982 (*sans aucune comptabilité ni aucuns frais*), et on trouve sur le net de nombreux exemples de *aucuns travaux*, *aucuns soucis*, *aucuns frais*. L'Académie française légitime d'ailleurs cet emploi compris comme strictement orthographique (http://www.academie-francaise.fr/la-langue-francaise/questions-de-langue#17_em-strong-aucun-aucuns-strong-em).

¹⁴ Étienne de Jouy, *L'Hermitte de la Chaussée-d'Antin ou Observations sur les mœurs et les usages parisiens au commencement du XIX^e siècle*, t. 1 (1811), p. 255-257 (N 21 5 Décembre).

¹⁵ Voir Marchello-Nizia (1999 : 73 et 152) pour la généralisation de la distinction entre pronoms et déterminants dans l'histoire du français. Celle-ci est à relier, plus généralement, à la tendance du français, au cours de son évolution, à spécialiser les grammèmes selon la partie du discours dont ils relèvent (*cf.* Marchello-Nizia, 2001).

¹⁶ Sur cette notion de polarité, nous suivons l'approche de Muller (1991 : 68-99).

¹⁷ On relève des tournures comme *aucuns pouvaient soutenir*, *aucuns voulaient prétendre*, *aucuns me taxent d'ignorance*, *comme aucuns le prétendaient*.

¹⁸ Il est possible, comme le signalent Prévost et Schnedecker (2004 : 45) que *d'aucuns* tire son origine d'une confusion avec les emplois de *aucuns* en régime indirect, après *de*. L'explication est cependant loin d'être évidente selon les deux auteurs.

¹⁹ P. Verlaine (1896), dans l'expression *les bourreaux de d'aucuns*. On pourrait toutefois contester cet exemple en remarquant le contexte métrique de l'occurrence ainsi que son apparition relativement tardive, à un moment où *d'aucuns* est bien lexicalisé. Nous nous contenterons pour notre part de remarquer qu'une telle occurrence est une forme d'attestation, et que la tournure n'est donc visiblement pas agrammaticale.

²⁰ Nous tenons à remercier les deux relecteurs qui ont évalué une version antérieure de cet article pour leurs commentaires et leurs suggestions.